

Les femmes lors des élections au Conseil national de 2019

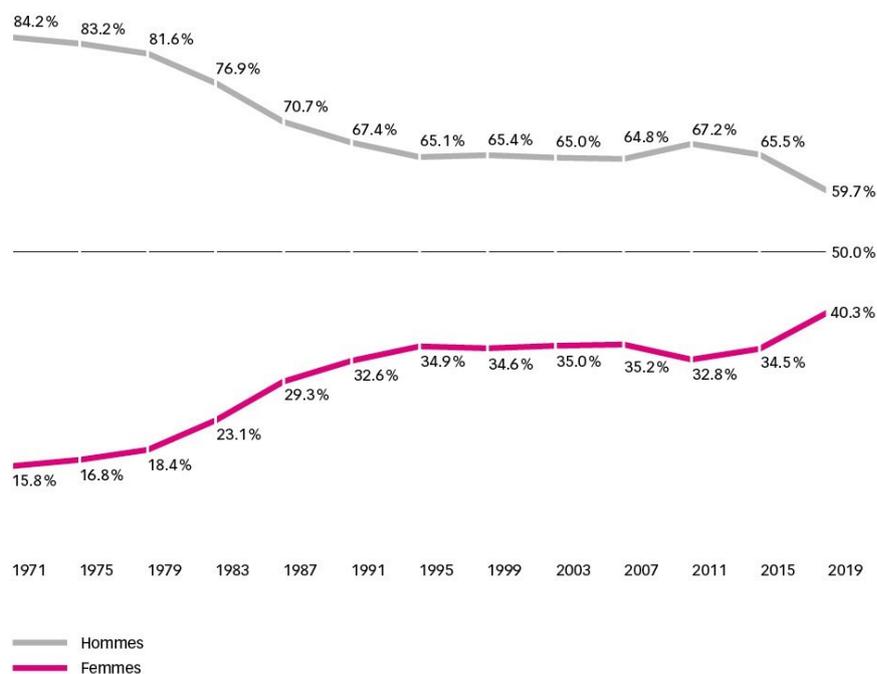
Pour la première fois plus de 40 % de candidatures féminines sur les listes électorales

Analyse statistique des candidatures par sexe, canton et parti. Avec une comparaison par rapport à 2015.

Werner Seitz, sur mandat de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF, septembre 2019

Les élections au Conseil national de 2019 ont suscité un nombre de candidatures plus élevé que jamais : dans les vingt cantons votant à la proportionnelle, 1873 femmes et 2772 hommes briguent un mandat. C'est la plus forte progression entre deux élections depuis 1971 (+857 candidatures). Les femmes comptent pour beaucoup dans cette évolution : elles sont 565 de plus à se présenter devant le corps électoral qu'en 2015 (+292 de candidatures d'hommes). Cette hausse de 5,8 points de pourcentage permet aux femmes de passer pour la première fois la barre des 40 % sur les listes électorales (40,3 % ; cf. graphique 1).

Graphique 1
Elections au Conseil national 1971–2019 :
candidatures féminines et masculines, en pourcentage



Source : OFS

Mais une proportion élevée de femmes sur les listes électorales ne signifie pas qu'un grand nombre d'entre elles seront automatiquement élues. Cela reflète plutôt une sensibilité accrue à la sous-représentation des femmes en politique. Il y a tout lieu de penser qu'elle a été alimentée par la deuxième grève nationale des femmes du 14 juin 2019 et par la campagne « Helvetia appelle », par laquelle la faïtière alliance f et le mouvement politique Opération Libero ont appelé les femmes à se présenter aux élections de cet automne. Grâce à ces deux événements, la « question féminine » est revenue de manière inattendue au cœur de la vie publique, où elle a suscité un vif intérêt.

40 % de femmes et 60 % d'hommes candidats au Conseil national en 2019

Même si la part des candidatures féminines au Conseil national a atteint un record en 2019, les femmes restent minoritaires sur les listes électorales dans tous les cantons. Dans aucun canton il n'y a plus de candidates que de candidats. La proportion de femmes la plus élevée est observée dans le canton de Zoug (49,3 %), où 37 femmes et 38 hommes sont candidats (cf. graphique 2).

Dans les autres cantons, la proportion de femmes varie entre 45,9 % (BS) et 24,1 % (SH). Elle est plus haute que la moyenne (entre 42,1% et 44%) à Bâle-Campagne et en Thurgovie ainsi qu'à Genève, Zurich, Lucerne et Berne (en plus des cantons de Zoug et Bâle-Ville évoqué précédemment).

Les femmes sont moins représentées que la moyenne dans les cantons francophones hormis GE (FR, NE, VD, JU, VS), où leur proportion varie entre 38,1 % et 39,6 %, ainsi que dans les cantons d'Argovie, de Soleure et du Tessin, avec des chiffres entre 36,2 % et 37,7 %. C'est à Saint-Gall et à Schaffhouse qu'il y a le moins de candidatures féminines en nombre relatif (respectivement 32,9 % et 24,1 %).

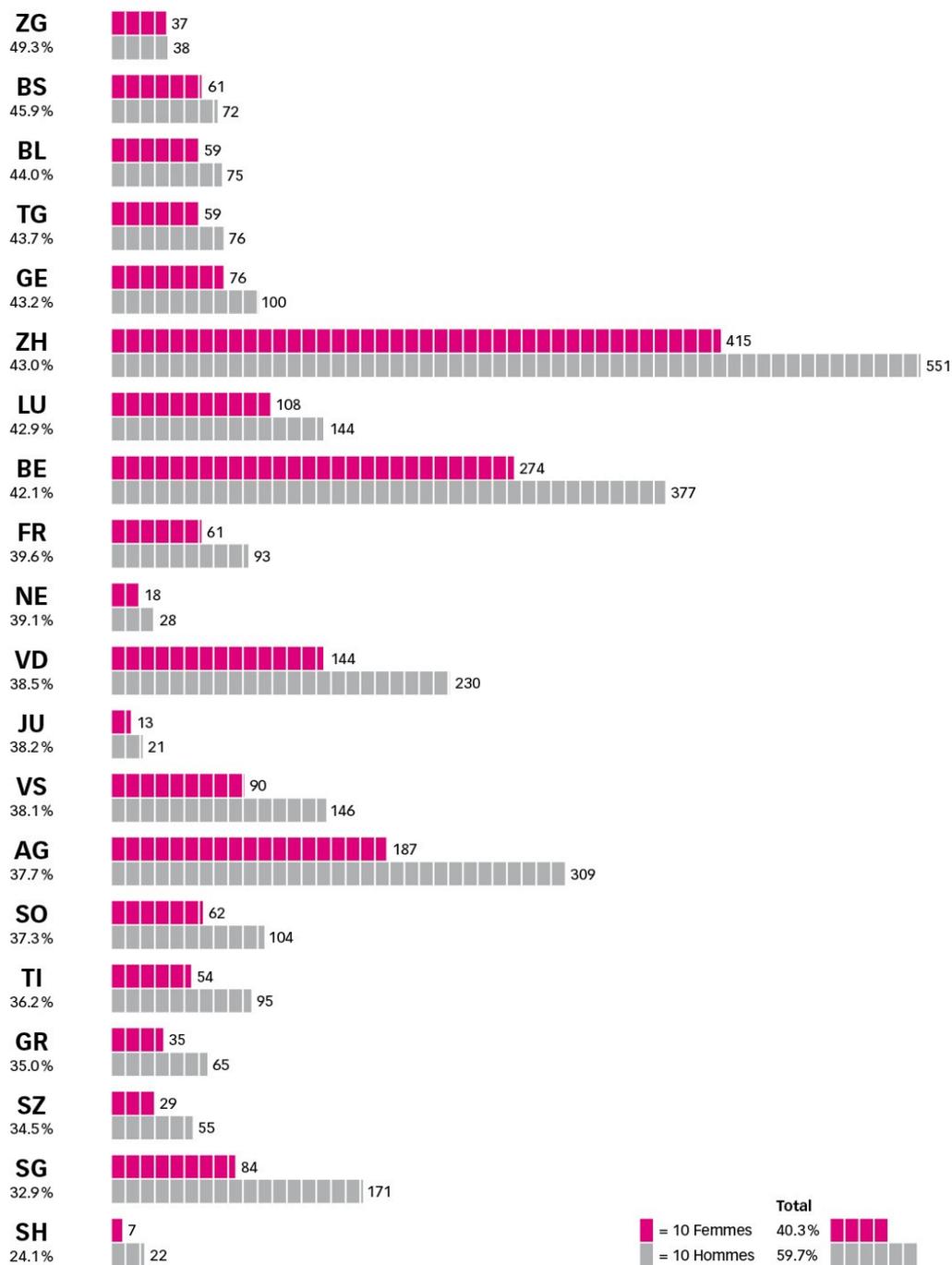
Abréviations des partis

PLR	PLR.Les Libéraux-Radicaux*
PDC	Parti Démocrate-chrétien suisse
PS	Parti socialiste suisse
UDC	Union démocratique du centre
PEV	Parti évangélique suisse
PCS	Parti chrétien-social
PVL	Parti vert'libéral
PBD	Parti bourgeois-démocratique
PST	Parti suisse du travail
PES	Parti écologiste suisse (Les Verts)
Lega	Lega dei ticinesi
MCR	Mouvement citoyens romand

* En 2009, le PRD (Parti radical-démocratique suisse) a fusionné avec le Parti libéral suisse (PLS) au niveau national pour former le PLR.Les Libéraux-Radicaux. Dans le canton de Bâle-Ville, les partis n'ont pas fusionné, mais comme le PL de ce canton est membre du PLR.Les Libéraux-Radicaux Suisse, la présente analyse rassemble PRD et PL sous le nom de « PLR.Les Radicaux-Libéraux ».

Graphique 2 Elections au Conseil national 2019 : candidatures féminines et masculines, par canton

Sans les cantons à scrutin majoritaire. Par ordre décroissant du pourcentage de femmes.



Source : OFS

Part de femmes en hausse dans 19 cantons votant à la proportionnelle¹

Par rapport aux élections au Conseil national de 2015, la proportion de candidatures féminines a augmenté dans 19 cantons (de 0,3 à 15,1 points de pourcentage). Elle a reculé uniquement dans le canton de Schwyz (-1,5 points).

La progression la plus forte (de 10,4 à 15,1 points) s'observe dans les cantons de Neuchâtel, du Valais et de Thurgovie. Elle s'inscrit dans une fourchette de 6,1 à 9,8 points dans 7 cantons (FR, ZG, LU, TI, ZH, GE, SO) et dans une fourchette de 0,3 à 5,6 points dans 9 cantons (BL, BE, VD, GR, BS, AG, JU, SG, SH).

Si l'on regroupe les cantons par *régions linguistiques*, la proportion de candidatures féminines s'établit à 40,8 % dans les cantons germanophones, 39,4 % dans les cantons francophones et 36,2 % au Tessin. Par rapport à 2015, ces chiffres sont en hausse de 5,2 points en Suisse alémanique, de 7,2 points en Suisse romande et de 8,4 points au Tessin.

Femmes majoritaires sur les listes électorales du PS et des Verts

Les femmes sont majoritaires sur les listes électorales du PS (51,0 %) et des Verts (55,4 %) (cf. graphique 3). Elles y figuraient déjà en force lors des élections précédentes.

Les femmes occupent une place relative supérieure à la moyenne suisse de 40,3 % sur les listes électorales du PEV (48 %) et du PVL (40,7 %). Elles représentent 40 % des candidatures au PDC et PST.

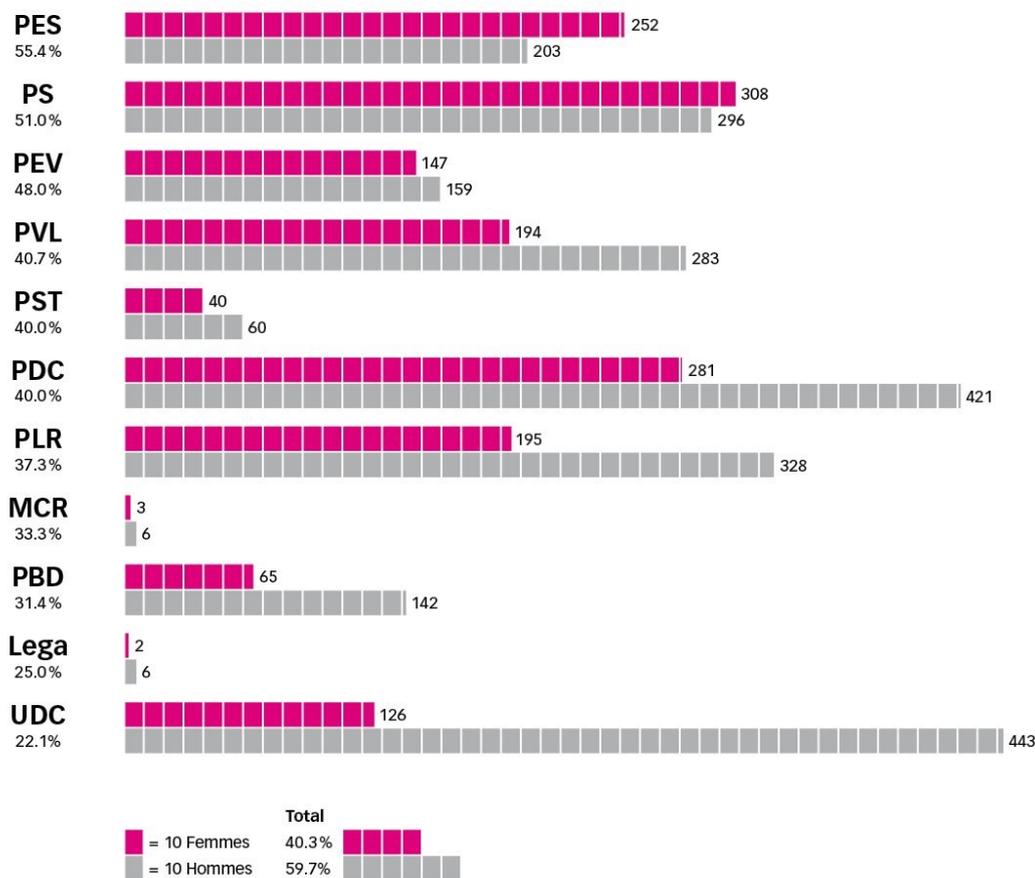
La proportion de candidatures féminines est inférieure à la moyenne suisse de 40,3 % au PLR, au PBD et à l'UDC ainsi que chez les petits partis de droite (Lega, MCR). Le PLR compte 37,3 % de femmes sur ses listes électorales et le PBD 31,4 %. Sur les listes de l'UDC, moins d'un quart des candidatures sont féminines (22,1 %).

Par rapport aux élections au Conseil national de 2015, la proportion de candidates a augmenté dans tous les partis hormis au PBD (-1,2 point de pourcentage). Les progressions les plus fortes sont observées au PVL (+7,8 points), au PEV (+6,9), au PLR (+6,6) et au PDC (+5,9) ainsi que chez les Verts (+4,8). La hausse atteint 4,1 points de pourcentage au PS et 3,2 points à l'UDC.

¹ Voir en annexe la liste des cantons ventilée par système majoritaire et système proportionnel.

Graphique 3 Elections au Conseil national 2019 : candidatures féminines et masculines, par parti *

Sans les cantons à scrutin majoritaire. Par ordre décroissant du pourcentage de femmes.



* Seuls sont mentionnés les partis qui ont obtenu au moins un siège lors des élections au Conseil national de 2015.

Source : OFS

Les listes électorales cantonales des sept grands partis²

La proportion de femmes sur les listes électorales des partis en dit peu sur leurs chances d'être élues. Elle est plutôt un indicateur de l'importance accordée aux questions de genre à l'intérieur des partis. Lorsqu'un parti présente dans un canton une ou plusieurs listes électorales dans lesquelles la parité hommes-femmes est globalement atteinte ou les femmes sont majoritaires, on peut interpréter cela comme un signal que ce parti souhaite se profiler comme sensible aux questions de genre.

² La présente analyse porte uniquement sur les candidatures des partis ayant obtenu sept sièges ou plus lors des élections au Conseil national de 2015. Il s'agit des partis représentés au Conseil fédéral (UDC : 65 ; PS : 43 ; PLR : 33 ; PDC : 27) plus le PES (11), le PVL (7) et le PBD (7). Ne sont pas pris en compte le PEV, la Lega, le PST et le MCR.

Candidatures féminines majoritaires

Les Verts présentent une majorité de candidatures féminines dans 13 cantons. Ils sont donc en tête du classement, suivis du PS (8 cantons) et du PDC (5 cantons). Le PLR et les Vert'Libéraux comptent une majorité de femmes dans leurs listes électorales dans 1 canton chacun. L'UDC et le PBD ne présentent dans aucun canton une majorité de candidatures féminines.

Représentation paritaire des femmes et des hommes

On trouve 18 cas de représentation paritaire sur les listes électorales dans un canton. Ces cas sont les plus nombreux chez les Verts (dans 7 cantons), au PVL (dans 4 cantons) et au PS (dans 3 cantons). Le PLR atteint la parité sur ses listes électorales dans 2 cantons, le PDC et l'UDC dans 1 canton chacun. Les listes électorales du PBD n'affichent la parité hommes-femmes dans aucun canton.

Listes électorales sans candidatures féminines

Les listes électorales sans candidatures féminines sont les plus fréquentes au PBD (dans 4 cantons) et à l'UDC (dans 2 cantons). Dans le petit canton de Schaffhouse, les listes électorales du PVL et du PDC ne comptent également aucune femme.

Les candidatures féminines sur les listes électorales cantonales des sept grands partis

(cf. graphique 4)

PES (proportion de candidates : 55,4 %)

Les Verts sont le seul parti à présenter dans tous les cantons autant ou plus de candidatures féminines que de candidatures masculines.

Il y a plus de femmes que d'hommes sur les listes électorales des Verts dans 13 cantons (ZH, BE, LU, ZG, FR, SO, BS, BL, SG, GR, TI, VS, GE).

La représentation est paritaire sur les listes électorales des Verts dans 7 cantons (SZ, SH, AG, TG, VD, NE, JU).

PS (proportion de candidates : 51 %)

Au PS, les femmes sont majoritaires sur les listes électorales dans 8 cantons (LU, SO, BL, GR, AG, TG, VD, VS) et atteignent la parité dans 3 cantons (BE, SZ, TI). Dans 9 cantons, la proportion de femmes sur les listes du PS varie entre 25 % (SH, JU) et 47,8 % (ZH).

PVL (proportion de candidates : 40,7 %)

Sur les listes électorales du PVL, les femmes sont majoritaires dans 1 canton seulement (FR) et atteignent la parité dans 4 cantons (BE, ZG, NE, GE). Les candidates Vert'Libérales tombent sous la barre des 20 % dans le canton de Schwyz (12,5%). Dans le petit canton de Schaffhouse, il n'y a aucune femme candidate pour le PVL. Dans 12 cantons, la proportion de femmes sur les listes du PVL varie entre 27,8 % (SO) et 44,4 % (TG).

PDC (proportion de candidates : 40 %)

Au PDC, les femmes sont majoritaires sur les listes électorales dans 5 cantons (ZH, ZG, SO, TG, GE) et atteignent la parité dans le canton du Jura. Les candidatures féminines ne passent pas la barre des 20 % au Tessin (10,7 %). Dans le canton de Schaffhouse, le PDC ne présente aucune femme. Dans 12 cantons, la proportion de femmes sur les listes du PDC varie entre 20,7 % (VD) et 47,6 % (BL).

PLR (proportion de candidates : 37,3 %)

Au PLR, les femmes sont majoritaires sur les listes électorales dans 1 canton (LU) et représentées paritairement dans deux cantons (TG, JU). Les candidatures féminines sont inférieures à 20 % dans le canton de Soleure (12,5 %). Dans 16 cantons, la proportion de femmes sur les listes du PLR varie entre 25 % (SH, GR, NE, GE) et 47,6 % (SG).

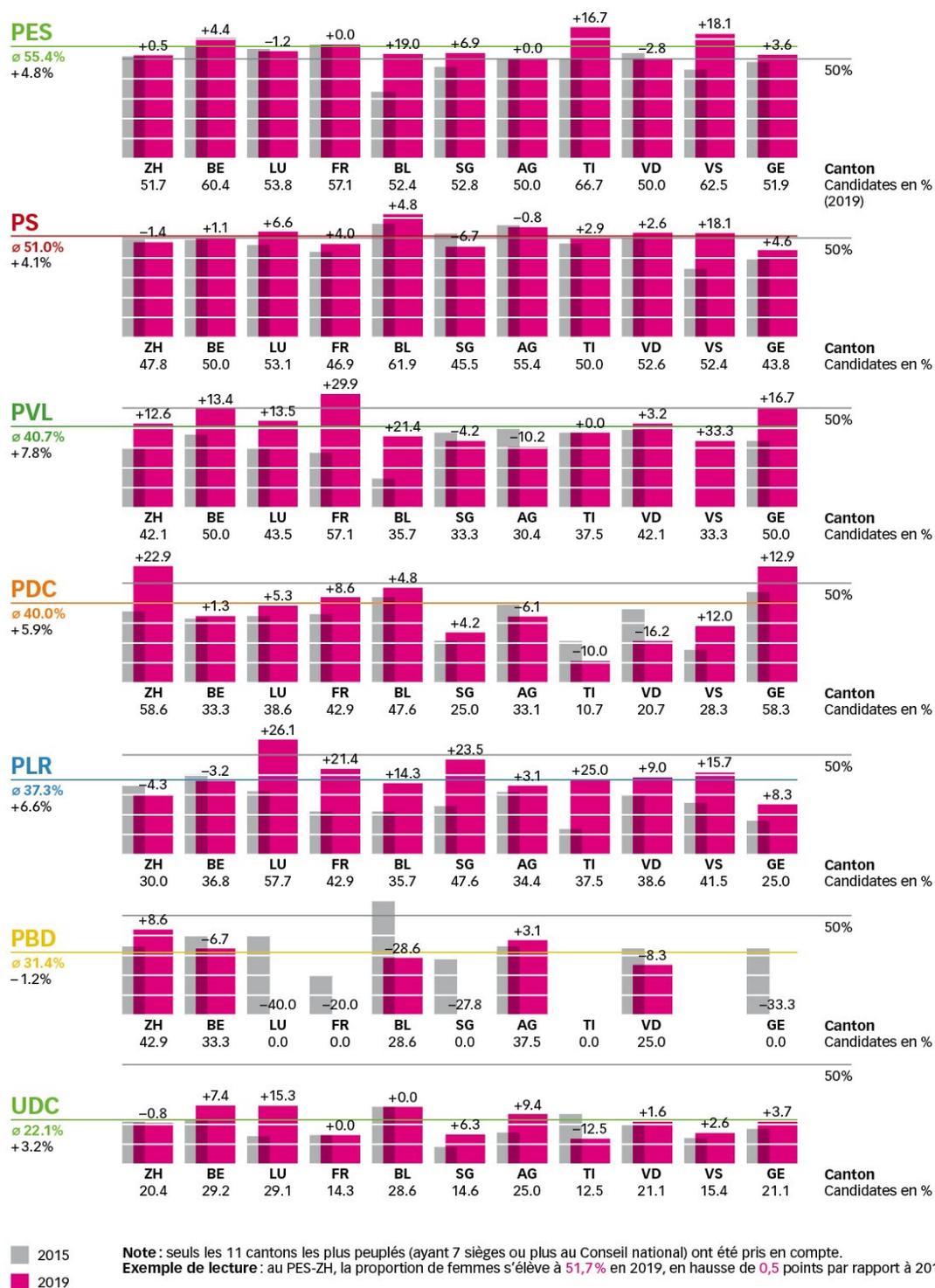
PBD (proportion de candidates : 31,4 %)

Sur les 12 listes électorales présentées par le PBD, 4 ne comportent aucune candidature féminine (FR, BS, SG, GE). La proportion de femmes sur les listes du PBD est la plus élevée à Zurich (42,1 %). Dans les autres cantons, elle varie entre 25 % et 37,5 % (BE, SO, BL, GR, AG, TG, VD).

UDC (proportion de candidates : 22,1 %)

L'UDC présente des listes paritaires dans 1 canton (BS). Elle n'a aucune candidature féminine dans 2 cantons (SZ, SH) et moins de 20 % de femmes sur ses listes électorales dans 5 cantons (FR, SG, TI, VS, JU). Dans 12 cantons, la proportion de femmes sur les listes de l'UDC varie entre 20,4 % (ZH) et 33 % (NE).

Graphique 4
Candidatures féminines, par canton et par parti
Variation 2019 par rapport à 2015 en points de pourcentage



Listes des partis séparées selon les genres et listes de femmes

Pour les élections au Conseil national de 2019, des listes séparées selon les genres ont été déposées dans 5 cantons. Quatre paires de listes émanent du PS (BE, ZG, BS, GR) et une du PCS (JU). C'est le même nombre que lors des élections au Conseil national de 2015. Il y a en outre 12 listes uniques présentant des femmes.

Concernant l'histoire et l'efficacité des listes de femmes lors des élections au Conseil national depuis 1987, cf. <https://www.defacto.expert/2019/02/27/frauenlisten-bei-eidgenoessischen-wahlen-geschichte-und-wirksamkeit/> (en allemand).

La présente étude est la première partie d'une analyse complète sur les femmes et les élections fédérales 2019 qui paraîtra au printemps 2020, enrichissant la série des analyses des élections antérieures de la Commission fédérale pour les questions féminines.

→ Link <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home.html>

Traduction: Catherine Kugler

ANNEXE

Le **Conseil national** se compose de 200 membres élus tous les quatre ans. Aux termes de l'art. 149 de la Constitution fédérale, chaque canton forme une circonscription électorale, qui se voit attribuer un nombre de sièges proportionnel à sa population. Chaque circonscription a droit à un siège au moins. Dans les vingt cantons qui ont droit à deux sièges ou plus, les mandats sont répartis entre les partis et les listes électorales selon le système proportionnel. Dans les cantons qui n'ont droit qu'à un siège (UR, OW, NW, GL, AI et AR), l'élection se fait au scrutin majoritaire.

La présente analyse des candidatures porte sur les *vingt cantons qui votent à la proportionnelle*. Les cantons votant au scrutin majoritaire (UR, OW, NW, GL, AI, AR) ne sont pas analysés car le scrutin ne donne pas lieu à l'établissement de listes électorales et qu'il n'y a donc pas de candidatures officielles dans la plupart de ces cantons.

La **répartition des sièges** du Conseil national entre les cantons **est revue tous les quatre ans**. Pour les élections 2019, les cantons de Genève et Vaud ont obtenu un siège supplémentaire chacun tandis que Lucerne et Berne se sont vus retirer un siège par rapport aux élections 2015.

Répartition des sièges entre les cantons au Conseil national,
2019

Canton	Nombre de sièges
Zurich	35
Berne	24
Vaud	19
Argovie	16
Saint-Gall	12
Genève	12
Lucerne	9
Tessin	8
Valais	8
Fribourg	7
Bâle-Campagne	7
Soleure	6
Thurgovie	6
Bâle-Ville	5
Grisons	5
Schwyz	4
Neuchâtel	4
Zoug	3
Schaffhouse	2
Jura	2
Uri	1
Obwald	1
Nidwald	1
Glaris	1
Appenzell Rh.-E.	1
Appenzell Rh.-Int.	1
Total	200

Répartition des cantons dans les régions linguistiques

Lorsque les cantons sont regroupés par région linguistique, les cantons de Fribourg et du Valais sont comptés avec les cantons francophones car la majorité de leur population est de langue française.

La présente analyse repose sur les données de l'Office fédéral de la statistique OFS. Vous trouverez ces données et d'autres chiffres concernant les femmes et les élections au Conseil national à l'adresse :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/politik/wahlen/frauen.html>